



DATE DE PUBLICATION : 11 MARS 2024

LE DIRECTEUR RÉGIONAL DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Délégation de signature donnée par le Directeur régional de l'Île-de-France
à la responsable et son adjointe
du Service des Particuliers de Paris-la-Défense

Vu la délégation de signature donnée par Monsieur Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Économie et du Réseau, au Directeur régional de l'Île-de-France, Monsieur Jean-Pascal PREVET, le 1^{er} mars 2023 ;

Délégation permanente est donnée à :

- Mme Barbara ROUSSEL, responsable du service des Particuliers,
 - et, en cas d'absence ou d'empêchement, à Mme Nathalie ROMAND, adjointe à la responsable du service des Particuliers,

à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités du service des Particuliers de Paris-La-Défense (secrétariat de la commission du surendettement, droits d'accès aux fichiers, comptabilité).

Fait à Paris-la-Défense, le 11 mars 2024

Jean-Pascal PREVET